

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR. -----
Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 25 janvier 2013. -----
Le Président, M. Luc DELIRE ouvre la séance à 10 H 10. -----
Les Secrétaires sont MM. Christophe BOMBLED et Yves DEPAS. -----
L'ordre du jour a été établi comme suit : -----
Ouverture de la séance par M. le Président. -----
Appel nominal des Conseillers. -----
Dépôt du procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2012. -----
Communication du Président (s'il y a lieu). -----
Déclaration de Politique Générale : Présentation, débat et vote. -----
Questions orales posées au Collège provincial (s'il y a lieu). -----
Clôture de la séance par M. le Président. -----

M. le Gouverneur, Denis MATHEN et M. le Greffier Provincial, Valéry ZUINEN, assistent à la réunion. -----

M. le Président annonce que le procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2012 a été déposé sur le bureau à la disposition des Conseillers. -----

Appel nominal des Conseillers. -----

Présents : -----

Groupe M.R. : Coraline ABSIL, Christophe BOMBLED, Philippe BULTOT, Jean-Marie CHEFFERT, Luc DELIRE, Richard FOURNAUX, Luc GENNART, René LADOUCE, Arnaud MAQUILLE, José PAULET, Stéphanie THORON, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre VUYLSTEKE. -----

Groupe P.S. : Claude BULTOT, Philippe CARLIER, Jean-Louis CLOSE, Catherine COLLARD, Yves DEPAS, Eddy FONTAINE, Denis LISELELE, Dominique NOTTE, Yvan PETIT, Maryse ROBERT-DECLERCQ. -----

Groupe C.D.H. : Etienne BERTRAND, Michel COLLINGE, Benoît DISPA, Stéphane LASSEAUX, Geneviève LAZARON, Lionel NAOMÉ, Jean-Claude NIHOUL, Pierre TASIAUX. -----

Groupe ECOLO : Georges BALON-PERIN, Etienne CLEDA, Laurence LAMBERT, Eric VAN POELVOORDE. -----

Excusés : Pierre-Yves DERMAGNE (PS) -----

M. le Président évoque la mémoire de Madame Marie-Josée DEBILDE, Veuve Jules DELOT, ancienne Conseillère provinciale décédée. -----

Arrivée de M. Frédéric LALOUX (PS) à 10h25. -----

M. le Député-Président, Jean-Marc VAN ESPEN présente, au nom de l'Exécutif, la Déclaration de Politique Générale couvrant la durée de la législature. -----

MM. NOTTE, COLLINGE, Mme ROBERT-DECLERCQ, MM. LASSEAUX, NIHOUL, Mme LAMBERT, MM. LADOUCE, GENNART, Mme LAZARON, MM. VAN ESPEN, BERTRAND, CHEFFERT, NOTTE interviennent successivement. -----

M. le Président met la Déclaration de Politique Générale aux voix. Les membres des groupes MR et CDH votent pour, les membres des groupes PS et ECOLO votent contre. Décision : Le Conseil adopte la Déclaration de Politique Générale. -----

Mme ROBERT-DECLERCQ pose une question orale concernant les procédures de nomination. M. Ph. BULTOT lui apporte les éléments de réponse. -----

MM. Cl. BULTOT et BALON-PERIN posent respectivement une question concernant l'ASBL « Soutien aux Pays de la Francophonie ». M. le Président propose une réponse commune de la part du Collège provincial étant donné la similitude de leur interrogation. M. VAN ESPEN leur apporte les éléments de réponse. MM. BALON-PERIN, Cl. BULTOT répliquent, M. VAN ESPEN conclut la discussion. -----

M. le Président informe que les Conseillers provinciaux ont reçu leur écharpe provinciale et invite M. FOURNAUX à venir chercher la sienne au bureau. -----

M. le Président signale avant de clôturer la séance que le procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2012, n'ayant fait l'objet d'aucune observation est adopté. -----

La séance est levée à 13 H 35. -----

Pour accord au titre de rapport succinct, le 06 février 2013. -----

Valéry ZUINEN
Greffier provincial

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 22 mars 2013

Valéry ZUINEN,
Greffier provincial

Luc DELIRE
Président